

MANDAT

Je soussigné(e) :

Président(e) du Moto Club

Licence N°

Affiliation du club N°

Donne mandat à :

Membre du Moto Club

Licence N°

Afin de représenter le Moto club et de participer aux débats de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
de la LIGUE MOTOCYCLISTE DE NOUVELLE AQUITAINE
qui se déroulera le 20 février 2022 de 9h00 à 13h00
au CENTRE CULTUREL DE CHANCELADE - 53 Rue des Libertés, 24650 CHANCELADE

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de Droit.

Fait le

Le Président

Mandaté (e)

Signature

Signature

NB : L'attestation est à présenter lors du scrutin.
Le vote par correspondance n'est pas admis.
Le vote par procuration n'est pas admis.